Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260409-DEL2026_59-DE

COMMUNE D'ALLAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice :27
présents :24
votants :27

L'an deux mil vingt six
le : neuf avril
le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

PRESENTS : M. MARY Jean-François, M. BARON Christophe,Mme BAUDU Nolwenn,M. BLOSSIER Thomas,Mme BOCQ Florence,Mme CAILLET Angélique,Mme COYAC Emmanuelle,M. DOUZAMY Bruno,M. HEMERY Didier,M. JOLY Pierre-Alexandre,M. LEBRUN Jean-Lou,M.LE FOL Yoann,M. LE LIEVRE Jérôme,Mme MAHE Séverine,Mme MAUVOISIN Marie-Hélène,M. MEHAT Damien,Mme MORAND Anna,M. PANHALEUX Dominique,Mme POTIER Floriane,Mme RENOU-COLMONT Dominique,Mme ROBIC Catherine,Mme SCHOTT Virginie,M. SEILLER Michel,M. SOURDRIL Maximilien.

Mme ALLARD Clarisse donne procuration à Mme RENOU-COLMONT Dominique
M. DEQUI Claude donne procuration à M. PANHALEUX Dominique
Mme VANDEKERKHOVE Christine donne procuration à M.MARY Jean-François

Secrétaire de séance : M. HEMERY Didier

Rapport de Monsieur Michel SEILLER, Maire-Adjoint, en charge des finances, de ressources humaines et de vie économique

Monsieur Michel SEILLER, Maire-Adjoint, rappelle que le tableau des effectifs doit être mis à jour pour permettre les évolutions statutaires des agents de la collectivité et des mobilités au sein des services.

La mise à jour proposée concerne :

Agents contractuels

- Création d'un poste de médiateur France Services contractuel à temps complet du 1er mai au 30 mai 2026 (accroissement saisonnier)
- Création d'un poste de médiateur France Services contractuel à temps non complet du 11 mai 2026 au 26 juin 2026 – 24/35ème (accroissement saisonnier)
- Création d'un poste de médiateur France Services contractuel à temps non complet du 1er mai au 30 mai 2026 – 20/35ème (accroissement saisonnier)

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215600016-20260409-DEL2026_59-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De valider les modifications présentées ci-dessus**
- **De prévoir à cette fin une enveloppe de crédit au budget.**

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Didier HEMERY

Conseiller municipal

Jean-François MARY

Maire d'ALLAIRE

Mairie d'Allaire
MORBIHAN